MODE D'EMPLOI

Sommaire

1. Identification à l'espace personnel
2. Page d'accueil
3. Remarques générales
4. Tableau des immobilisations
5. Gains/pertes divers - Divers à réintégrer/à déduire
6. Indemnités kilométriques
7. Tableaux OG BNC obligatoires
8. Joindre les justificatifs
9. Envoi de la déclaration fiscale 2035, des tableaux OG + les pièces

1. Identification à l'espace personnel

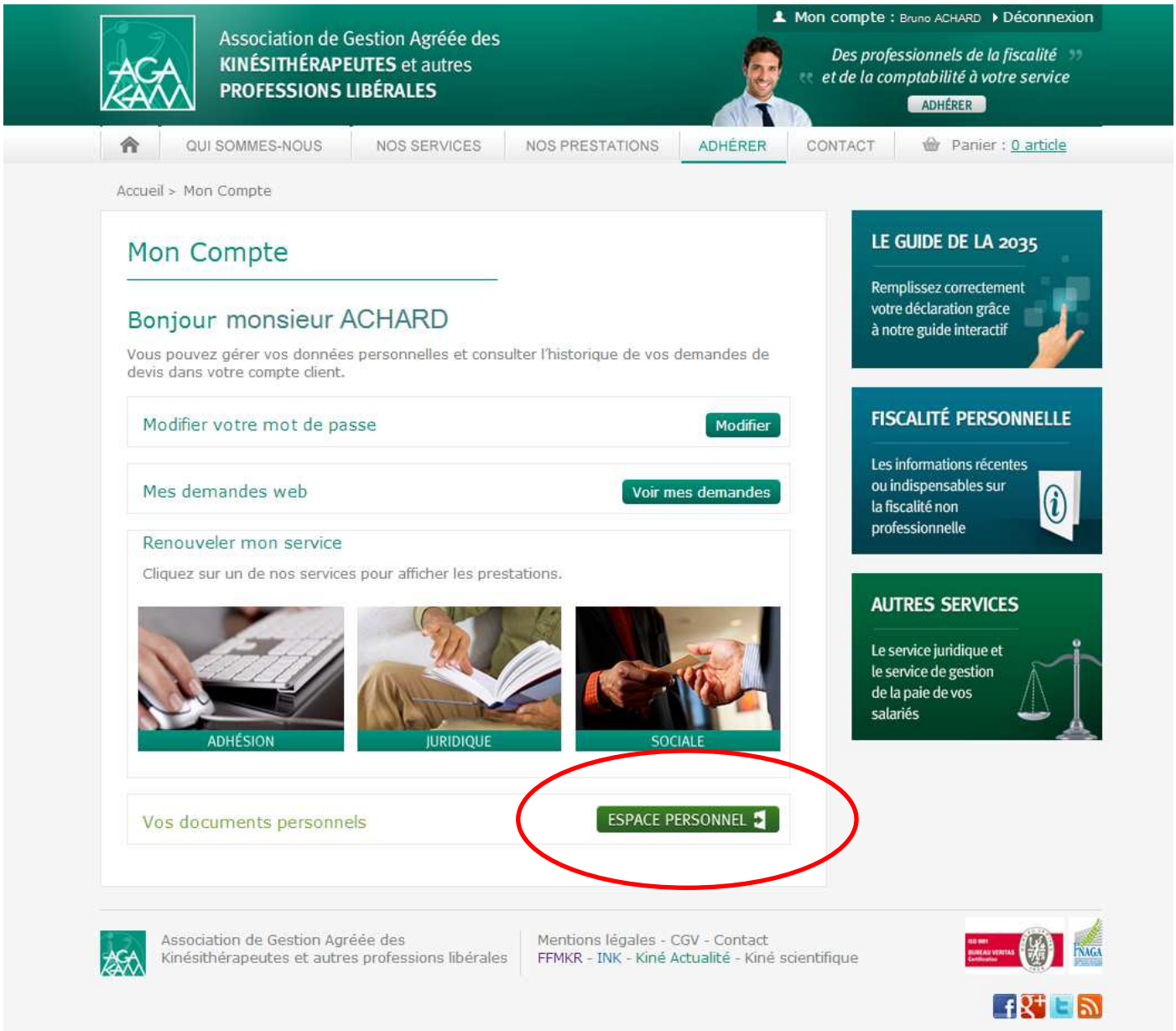
Association de Gestion Agréée des
KINÉSITHÉRAPEUTES et autres
PROFESSIONS LIBÉRALES
Mon compte : Bruno ACHARD
Déconnexion
Des professionnels de la fiscalité et de la comptabilité à votre service
ADHÉRER
QUI SOMMES-NOUS
NOS SERVICES
NOS PRESTATIONS
ADHÉRER
CONTACT
Panier : 0 article
Accueil > Mon Compte
Mon Compte
Bonjour monsieur ACHARD
Vous pouvez gérer vos données personnelles et consulter l'historique de vos demandes de devis dans votre compte client.
Modifier votre mot de passe
Modifier
Mes demandes web
Voir mes demandes
Renouveler mon service
Cliquez sur un de nos services pour afficher les prestations.
ADHÉSION
JURIDIQUE
SOCIALE
Vos documents personnels
ESPACE PERSONNEL
LE GUIDE DE LA 2035
Remplissez correctement votre déclaration grâce à notre guide interactif
FISCALITÉ PERSONNELLE
Les informations récentes ou indispensables sur la fiscalité non professionnelle
AUTRES SERVICES
Le service juridique et le service de gestion de la paie de vos salariés
Association de Gestion Agréée des Kinésithérapeutes et autres professions libérales
Mentions légales - CGV - Contact
FFMKR - INK - Kiné Actualité - Kiné scientifique

2. Saisie

Sur la page d'accueil du site de saisie vous pouvez :

a) **Indiquer s'il existe un évènement particulier** : Cessation ou Décès
b) **Vérifier, Modifier et Enregistrer** si nécessaire vos informations personnelles
c) **Accéder à la saisie de votre déclaration 2035**

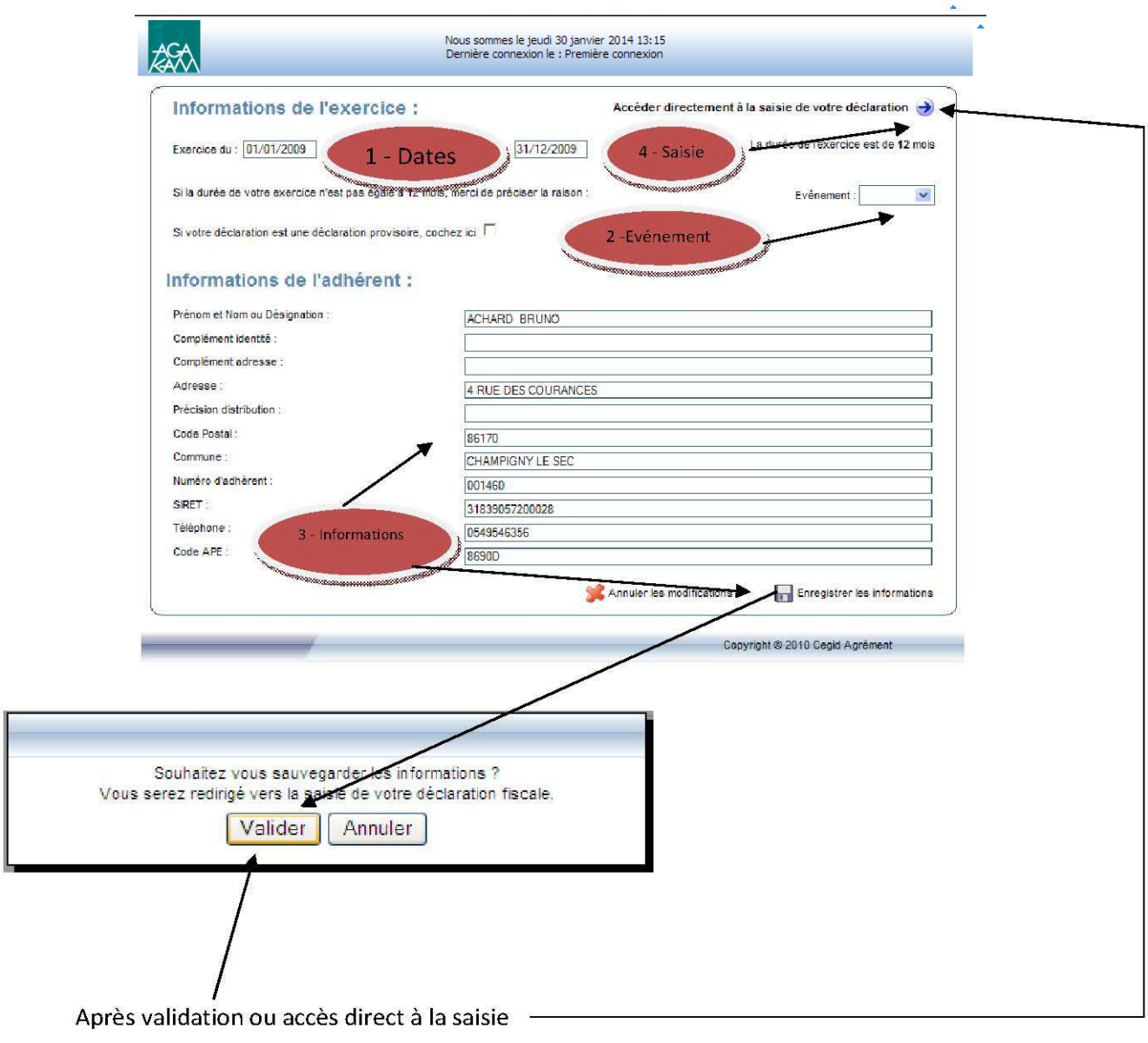
Nous sommes le jeudi 30 janvier 2014 13:15
Dernière connexion le : Première connexion
Informations de l'exercice :
Accéder directement à la saisie de votre déclaration
Exercice du : 01/01/2009
1 - Dates
31/12/2009
4 - Saisie
La durée de l'exercice est de 12 mois
Si la durée de votre exercice n'est pas égale à 12 mois, merci de préciser la raison :
Evénement :
Si votre déclaration est une déclaration provisoire, cochez ici
2 -Evénement
Informations de l'adhérent :
Prénom et Nom ou Désignation : ACHARD BRUNO
Complément identité :
Complément adresse :
Adresse : 4 RUE DES COURANCES
Précision distribution :
Code Postal : 86170
Commune : CHAMPIGNY LE SEC
Numéro d'adhérent : 001460
SIRET : 31839057200028
Téléphone : 0549546356
Code APE : 8690D
3 - Informations
Annuler les modifications
Enregistrer les informations
Copyright © 2010 Cegid Agrément
Souhaitez vous sauvegarder les informations ?
Vous serez redirigé vers la saisie de votre déclaration fiscale.
Valider
Annuler
Après validation ou accès direct à la saisie

3. Remarques générales

menu général

Pictogrammes

Accès à la modification des informations de l'adhérent

Ajout de justificatif (Balance, Grand livre, tableaux explicatifs) voir § Ajout de justificatif

Calculatrice

Contrôle complet du dossier fiscal (liste d'anomalie)

Validation et envoi du dossier fiscal

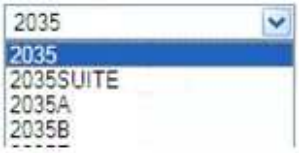

Liste déroulante pour accéder aux différentes pages à saisir.

Vous devrez toujours renseigner les formulaires suivants : **2035, 2035SUITE, 2035A, 2035B.**

2035E *si vos recettes sont supérieures à 152 500 € et établir une déclaration CVAE (ou remplir les infos CVAE sur la première page)-* **2035F** *en cas de société -* **ANNEXLIB01** *si vous voulez rajouter une mention expresse*

Bouton de direction (1ère page/ page précédente / page suivante / dernière page)

Bas de page

Haut de page

Liste des anomalies : suite au contrôle
la liste s'ouvrira en cliquant sur la flèche

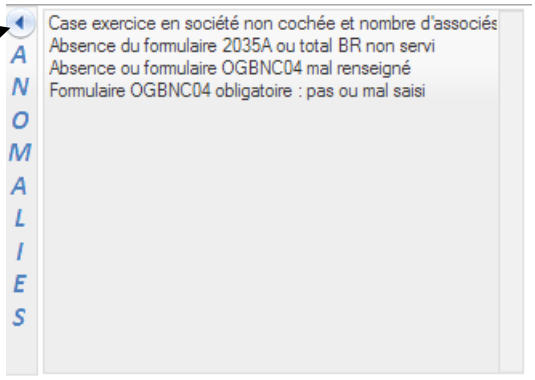
ANOMALIES
Case exercice en société non cochée et nombre d'associés
Absence du formulaire 2035A ou total BR non servi
Absence ou formulaire OGBNC04 mal renseigné
Formulaire OGBNC04 obligatoire : pas ou mal saisi

- Toutes les dates sont à saisir au format JJ/MM/AAAA
- Les zones foncées sont automatiquement alimentées et vous ne pouvez y accéder.
- Le symbole que vous pouvez trouver en fin de certaines zones signifie que vous avez la possibilité de rajouter une ligne en cliquant dessus.
- Ne pas saisir de centimes
- Quand vous avez saisi une mauvaise information, la zone apparait en couleur.

4. Tableau des immobilisations

Le tableau des immobilisations de l'année n-1 (s'il existe) est automatiquement présent.

I - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (B)

Nature des immobilisations (ou éléments décomposés)	Date d'acquisition ou de mise en service (JJ/MM/AAAA) 1	Prix total payé T.V.A. comprise 2	Montant de la T.V.A. déduite 3	Base amortissable col 2 – col 3 4	Mode et taux d'amortissement * 5		Montant des amortissements antérieurs 6	Montant des amortissements de l'année 7
50% CLIENTELE 2/10/8	07/03/1990	3239		3239				
PARTS SCM LES CLOY	07/03/1990	2309		2309				
PARTS SCM RACHAT	31/12/2001	3450		3450				
PREST CLIENTELE MA	31/12/2001	2540		2540				
MODULE FMC ETM	11/10/1998	792		792	L	20		
EM2+	09/10/2001	500		500	L	20		
ORDINATEUR PORTA	21/11/1998				L	33.33		
MEUBLE ORDINATEUI	22/11/1998	426		426	L	20		
ORDINATEUR PORTA	20/12/2009	741		741	L	33.33		
Fraction d'amortissement revenant à l'associé d'une société civile de moyens (B)								
Total du tableau (B)		13997		13997			0	0
Total général							A	0
Véhicules inscrits au registre des immobilisations : utilisation du barème forfaitaire (B) (cf. cadre 7 de l'annexe 2035 B)							B	
Dotation nette de l'année à reporter ligne CH de l'annexe 2035 B (A – B)								0

* Mode d'amortissement : indiquer "L" pour les amortissements linéaires, "D" pour les amortissements dégressifs, E pour les amortissements exceptionnels.

Vous devrez le compléter avec les acquisitions de l'année, les amortissements antérieurs et de l'année sans oublier le mode et le taux pratiqué (pas de signe % au niveau du taux).

5. Gains/pertes divers - Divers à réintégrer/à déduire

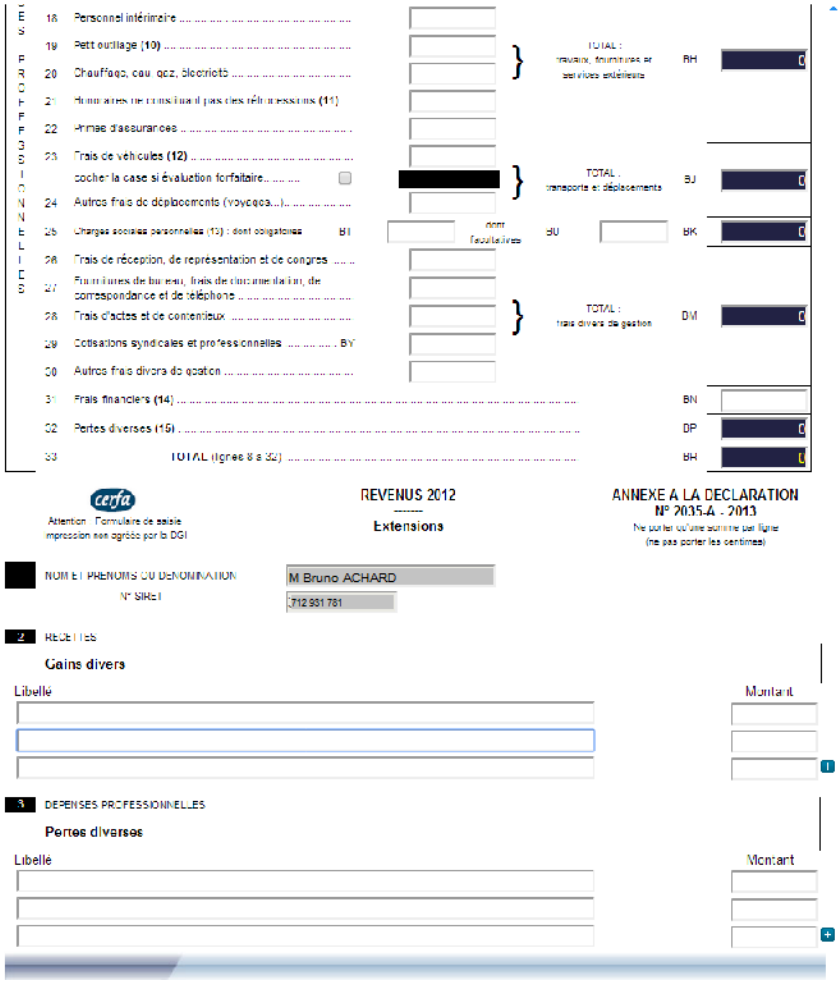

N'oubliez pas de renseigner les GAINS DIVERS et PERTES DIVERSES

Quand vous avez terminé, remontez en haut de l'écran, et vous verrez que les cases AF et BP ont été complétées. Continuez ensuite votre saisie.

Il en est de même pour le divers à déduire et à réintégrer ainsi que le montant des réductions et crédits d'impôts

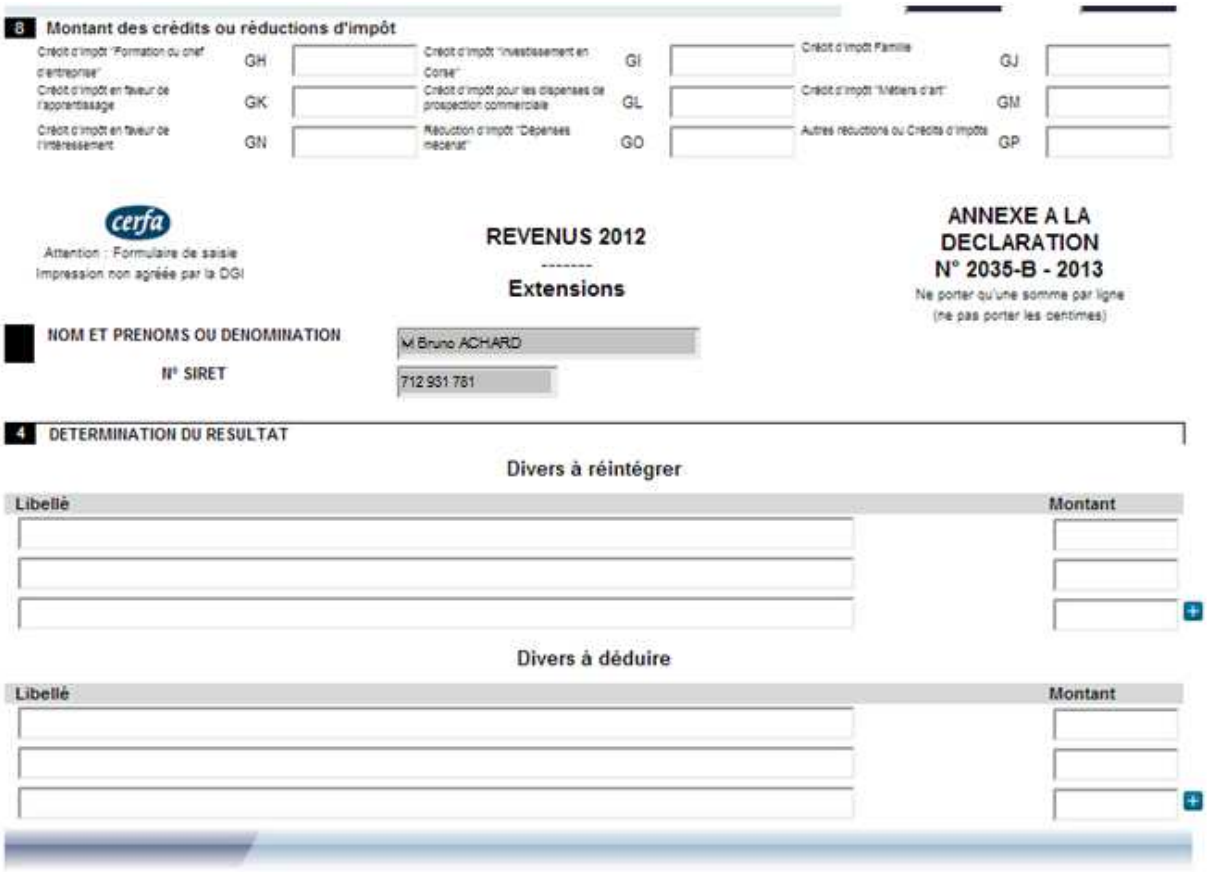
8 Montant des crédits ou réductions d'impôt
Crédit d'impôt "Formation du chef d'entreprise" GH
Crédit d'impôt "Investissement en Corse" GI
Crédit d'impôt Famille GJ
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage GK
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale GL
Crédit d'impôt "Métiers d'art" GM
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement GN
Réduction d'impôt "Dépenses mécénat" GO
Autres réductions ou Crédits d'impôts GP
cerfa
Attention : Formulaire de saisie
Impression non agréée par la DGI
REVENUS 2012
Extensions
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2035-B - 2013
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)
NOM ET PRENOMS OU DENOMINATION
M Bruno ACHARD
N° SIRET
712 931 781
4 DETERMINATION DU RESULTAT
Divers à réintégrer
Libellé
Montant
Divers à déduire
Libellé
Montant

6. Indemnités kilométriques

Si vous avez opté pour le barème forfaitaire automobile, vous devez cocher la case le précisant. La case "Frais de véhicule" sera automatiquement grisée et sera alimentée par le cadre 7 de la page suivante.

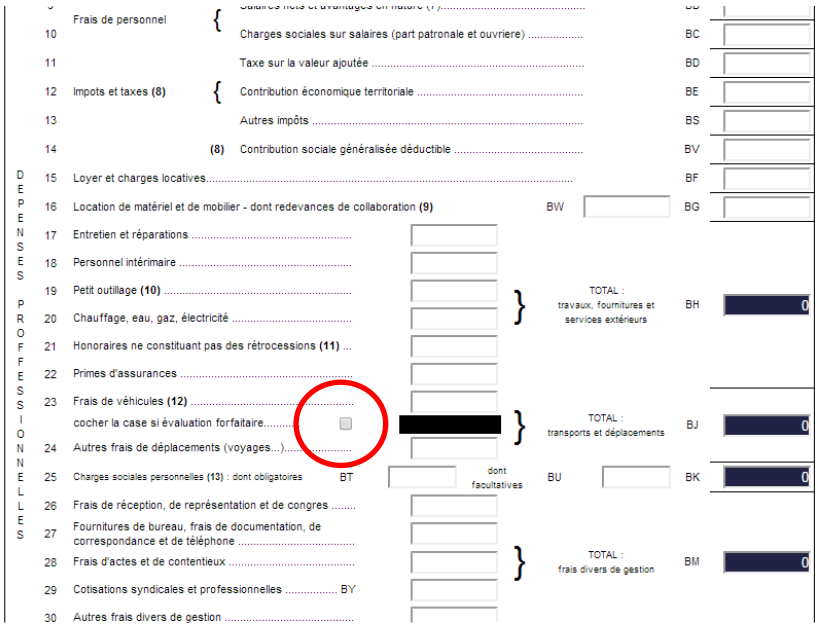
DEPENSES PROFESSIONNELLES
10 Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (part patronale et ouvriere) BC
11 Taxe sur la valeur ajoutée BD
12 Impots et taxes (8) — Contribution économique territoriale BE
13 Autres impôts BS
14 (8) Contribution sociale généralisée déductible BV
15 Loyer et charges locatives BF
16 Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration (9) BW BG
17 Entretien et réparations
18 Personnel intérimaire
19 Petit outillage (10)
20 Chauffage, eau, gaz, électricité
21 Honoraires ne constituant pas des rétrocessions (11)
22 Primes d'assurances
23 Frais de véhicules (12)
cocher la case si évaluation forfaitaire
24 Autres frais de déplacements (voyages...)
25 Charges sociales personnelles (13) : dont obligatoires BT dont facultatives BU BK
26 Frais de réception, de représentation et de congres
27 Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone
28 Frais d'actes et de contentieux
29 Cotisations syndicales et professionnelles BY
30 Autres frais divers de gestion
TOTAL : travaux, fournitures et services extérieurs BH 0
TOTAL : transports et déplacements BJ 0
TOTAL : frais divers de gestion BM 0

7 Bareme kilometrique (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T(véhicule de tourisme);M(moto);V(vélomoteur, scooter);(2) mettre une croix dans la colonne;(3) indiquer:super,diesel,super sans plomb,GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Bareme BNC (2)	Barême BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométrique déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modele(s) :	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
W	T	13	☑	☐				
PORSCHE	T	16	☑	☐				
			☐	☐				

- Frais réels non couverts par les baremes kilométriques ---------->

Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035 — A 0 — B 0

Le tableau du calcul des frais forfaitaires est également repris s'il était servi en n-1. Il vous restera à compléter le nombre de kilomètres parcourus et le montant à déclarer.
Si votre calcul est faux, la case sera colorée.

7. Rappel liste des tableaux OG à remplir obligatoirement

Les tableaux OG apparaissent dans le menu déroulant ci-dessous

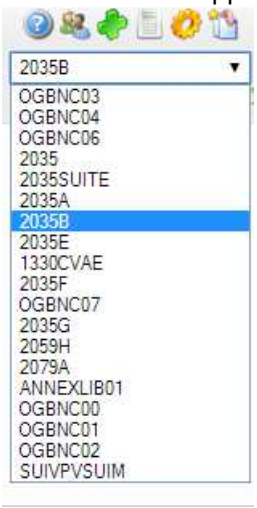

La liste suivante est obligatoire :

- OG BNC03 : détail des frais mixtes (si vous n'avez pas de frais mixte, cochez la case "Néant")

Nous sommes le jeudi 30 janvier 2014 15:11
Dernière connexion le jeudi 30 janvier 2014 à 13:15:25
2013
FRAIS MIXTES
DETAIL DIVERS A REINTEGRER
OGBNC03
Nature de la charge
Montant Total
Néant : Mode de réintégration (1)
Montant réintégré
Salaires nets et charges sociales
Autres impôts
Loyers et charges ou Ch. de copropriété
Location de matériel et mobilier
Entretien réparation
Chauffage, eau, gaz, électricité
Assurances autres que véhicules
Véhicules : Amortissement fiscalement non déductible
Véhicules : Amortissement déductible quote-part privée ou salariée

- OG BNC04 : tableau de passage OBLIGATOIRE dans tous les cas

- OG BNC06 : contrôle de TVA (si vous n'êtes pas redevable indiquez "2" dans la case prévue à cet effet) **Pour rappel, vous devez faire parvenir l'ensemble de vos déclarations de TVA de l'exercice par courrier ou par l'ajout de fichier justificatif (Procédure ci-après)**
- 1330 CVAE : UNIQUEMENT si vos recettes totales sont supérieures à 152 500 €
- 2035F : OBLIGATOIRE si vous exercez en société (SDF, SCP)
- OG BNC07 : OBLIGATOIRE pour les associés de société (SDF, SCP)
- OG BNC02 : UNIQUEMENT si vous êtes médecin

8. Joindre les justificatifs

Vous pouvez envoyer plusieurs fichiers à la fois cliquer sur le bouton , attention la limite de taille totale de l'envoi est de 2 Mégaoctets

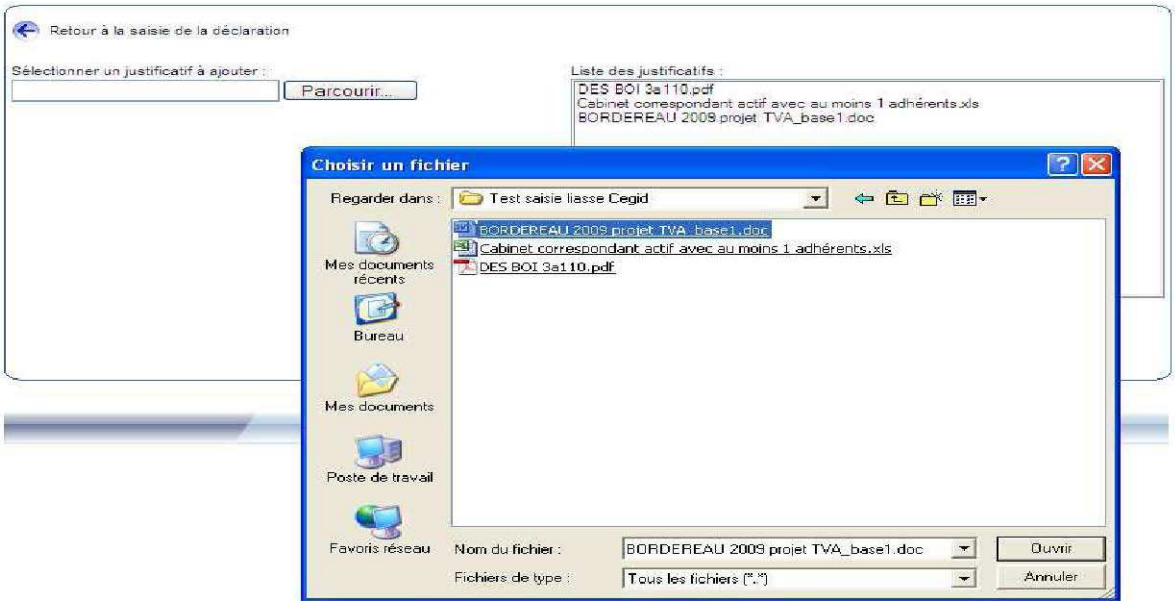

Cliquez sur "Parcourir" pour sélectionner le premier fichier à joindre. Sélectionnez-le en cliquant sur "Ouvrir"

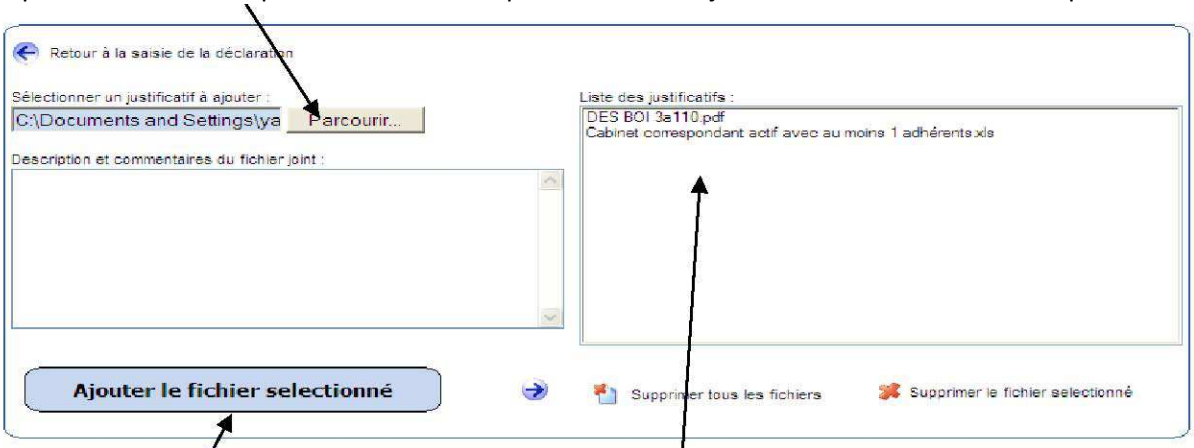
Retour à la saisie de la déclaration
Sélectionner un justificatif à ajouter :
C:\Documents and Settings\ya
Parcourir...
Description et commentaires du fichier joint :
Liste des justificatifs :
DES BOI 3a110.pdf
Cabinet correspondant actif avec au moins 1 adhérents.xls
Ajouter le fichier selectionné
Supprimer tous les fichiers
Supprimer le fichier selectionné

Cliquer sur Ajouter le fichier sélectionné pour qu'il apparaisse dans la liste des justificatifs à droite.

Vous pouvez joindre plusieurs fichiers, il suffit de refaire « Parcourir », sélectionner votre fichier... Au final pour revenir au menu général dans la saisie de la déclaration, appuyer sur :

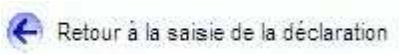

En haut à gauche de cette fenêtre.

9. Envoi de la déclaration fiscale 2035, des tableaux OG + les pièces

Pour rappel, vous pouvez sortir et revenir sur le site tant que vous voulez avant de faire l'envoi final, les informations saisies seront conservées.

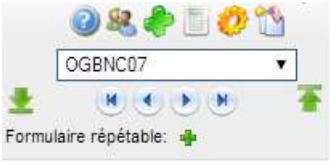

Lorsque vous êtes prêt, après avoir complété la déclaration et les tableaux d'OG et joints d'éventuels justificatifs (déclaration SCM, déclarations de TVA…), cliquez sur le bouton pour exécuter l'envoi. Après avoir vérifié (ou modifié) l'adresse mail de retour, envoyer votre déclaration.

Indiquez votre adresse mail et Envoyer la déclaration

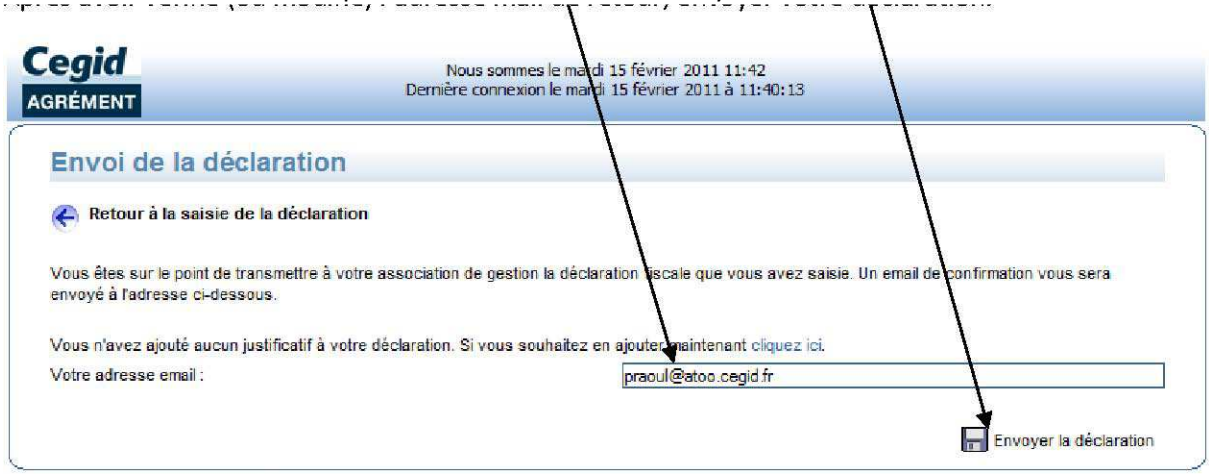
Cegid
AGRÉMENT
Nous sommes le mardi 15 février 2011 11:42
Dernière connexion le mardi 15 février 2011 à 11:40:13
Envoi de la déclaration
Retour à la saisie de la déclaration
Vous êtes sur le point de transmettre à votre association de gestion la déclaration fiscale que vous avez saisie. Un email de confirmation vous sera envoyé à l'adresse ci-dessous.
Vous n'avez ajouté aucun justificatif à votre déclaration. Si vous souhaitez en ajouter maintenant cliquez ici.
Votre adresse email :
praoul@atoo.cegid.fr
Envoyer la déclaration

A cet instant un contrôle sera automatiquement réalisé. **Si des anomalies subsistent la déclaration ne sera pas transmise** et un message vous le signalera.

Vous devrez alors cliquer sur la flèche du cadre anomalies ce qui vous ouvrira la liste des anomalies détectées.

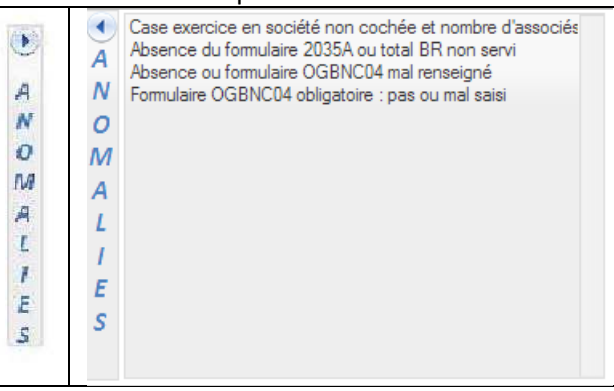
ANOMALIES
ANOMALIES
Case exercice en société non cochée et nombre d'associés
Absence du formulaire 2035A ou total BR non servi
Absence ou formulaire OGBNC04 mal renseigné
Formulaire OGBNC04 obligatoire : pas ou mal saisi

En cliquant sur le libellé de l'anomalie, vous serez positionné directement sur le formulaire et la ligne où se situe l'anomalie.
Quand toutes les corrections seront effectuées vous pourrez nous envoyer la déclaration en appuyant à nouveau sur

Un message s'inscrit en haut de l'écran vous indiquant que l'envoi a été effectué.

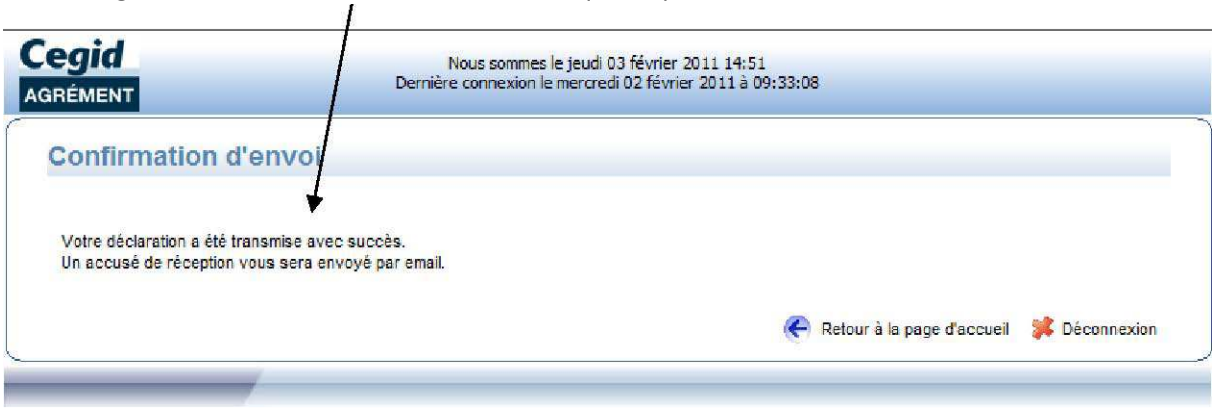
Cegid
AGRÉMENT
Nous sommes le jeudi 03 février 2011 14:51
Dernière connexion le mercredi 02 février 2011 à 09:33:08
Confirmation d'envoi
Votre déclaration a été transmise avec succès.
Un accusé de réception vous sera envoyé par email.
Retour à la page d'accueil
Déconnexion

Vous recevrez sur votre messagerie un mail vous confirmant cet envoi avec **en pièce jointe au format PDF la déclaration 2035** que vous avez saisie et vous indique également le montant du résultat calculé et votre numéro SIRET.